

# Savoir prendre la parole en public, en réunion pour s'exprimer et communiquer

## Objectifs de la formation

Apprendre les différentes techniques du discours, la découverte de méthodes permettant de contrôler ses émotions, de se sentir plus à l'aise dans son rôle d'élu face aux habitants, au maire, aux institutionnels, aux journalistes. Comprendre les différences

## Enjeux

Les agriculteurs dans leurs activités de production, de commercialisation, de promotion et de représentation sont souvent sollicités pour prendre la parole. Ce sont des personnes publiques à qui il est demandé de posséder des qualités et des compétences de communication. Ils ont aussi besoin de communiquer sur leur métier, leurs actions et leurs engagements. Ils doivent convaincre, motiver pour permettre l'engagement dans leur profession et leur territoire. Communiquer c'est échanger à l'écrit comme à l'oral, avec la prise de parole. Cette démarche nécessite d'avoir réfléchi à sa légitimité et à ses réticences à prendre la parole, suivant sa personne, son vécu. Convaincre demande des convictions et quelques techniques pour renforcer ses compétences sont là pour soutenir la personne pour affirmer et défendre ses valeurs selon son activité professionnelle.

## Pré-requis

Aucun. Public : Tout agriculteur(trice) contributeur VIVEA de différentes régions de France

## Déroulé

Présentation de la session et des modules, Tour de table  
Proposition de déroulé pour les 2 jours (modules) intervenant/stagiaires  
Ajustement collectif du déroulement de la formation  
Introduction sur la thématique : la communication orale  
Méthodologie autour de la prise de parole (principes, règles...) avec exemples  
Techniques de communication à utiliser et les étapes.  
Analyse personnalisée à partir de jeux de rôle et en fonction des attentes des différents participants. Mise en situation selon les besoins de chacun.  
Proposition de techniques personnalisées.  
Continuité de la 1ère matinée  
Transmission de connaissances et d'expériences de l'intervenant sur la prise de parole, comment communiquer ?  
Mise en situation individuelle/collective - restitution Débriefing et Évaluation

Travail à partir des savoirs acquis et nouvelles acquis sur la prise de parole  
Simulations et Évolution des situations collectives / individuelles : les acquis et ceux qui restent à renforcer.  
Analyse personnalisée à partir de jeux de rôle et en fonction des attentes des différents participants. Mise en situation selon les besoins de chacun.  
Proposition de techniques personnalisées.

Travail avancé autour de la prise de parole et sa gestion  
Le débat  
Présentation de notions de base et nouvelles mise en situation avec travail plus poussé autour de l'argumentation dans le cadre d'échanges et de débats.  
Bilan de la journée de formation, de la session, des besoins existants et nouveaux des stagiaires et définition de nouveaux besoins de formation pour 2020 sur cette thématique et ou sur le besoin de développer d'autres compétences en lien avec le métier d'agriculteur.

Méthodes pédagogiques et moyens matériels :  
Transfert de connaissances par l'intervenant avant mise en situation pour évaluer l'acquisition des connaissances  
Pédagogie active, basée sur :  
- une forte interactivité,  
- des échanges inter personnels,  
- un travail individuel, collectif et des mises en situations avec débriefing  
Mises en situation, jeux de rôle, exposés, exercices, fiches récapitulatives permettent une intégration efficace.  
Un dossier sera remis à chacun avec des articles, des outils et des références.

## Dates, lieux et intervenants

<b>18 nov 2019</b> 09:30 - 17:30 (7hrs)	locaux de la Confédération paysanne 104 rue Robespierre 93170 Bagnole 93170 Bagnole	Nadia Menenger : Journaliste de médias indépendantes intervenante experte + animateur formateur Fadear : Julien Melou
--	--	--

<b>19 nov 2019</b> 09:00 - 17:00 (7hrs)	locaux de la Confédération paysanne 104 rue Robespierre 93170 Bagnole 93170 Bagnole	Nadia Menenger : Journaliste de médias indépendantes intervenante experte + animateur formateur Fadear : Julien Melou
--	--	--

## Infos complémentaires

**Organisée par** Fadear

**Durée de la formation** 2 jour(s)  
**Date limite d'inscription** 01/01/1970

## Tarifs

Adhérent 0€  
Non adhérent 0€  
Non agricole 350€  
Prise en charge intégrale des frais pour les paysans\_nes adhérent\_e\_s à la Fadear. Formation prise en charge pour les paysans\_nes non adhérent\_e\_s à la Fadear par le fonds de formation Vivea auxquels ils cotisent dans la limite de leur plafond annuel.

## Plus de renseignements

Julien Melou  
jmelou@fadear.org  
Fadear  
104 rue Robespierre  
93170 Bagnole  
01 43 63 41 50  
Le repas du midi est organisé par la FADEAR et son coût est compris dans le coût de la formation ainsi que le petit déjeuner.